

CONVOCACTION

Date : 5 décembre 2023

Affichée le : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 25
Votants : 37
Pouvoirs : 12
Absent : 2

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - M. Gérald FACCHINI.

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et mise en ligne le :

13 DEC. 2023

DELIBERATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE
LE :

19 décembre 2023

Absents représentés

M. BOUKHACHBA
Mme MOUSSATEN
Mme MEUNIER
Mme TALL
Mme DUHIN
Mme SAKHO
Mme HAMADOUC
M. N'DIAYE
M. ZAHRAOUI
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
M. LUCAS

Pouvoir à M. KHOULA
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BULUT
Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à M. DEME
Pouvoir à M. VILLEMMAIN
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

Mme MEHADJI, Mme DUCHATELLE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT**26 Don en mécénat de faïences fines** **Rapport de présentation :****Yesim SAVAS, Adjointe**

Citée par Gustave Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*, la faïencerie de Creil produit tout au long du 19^e siècle, des objets décoratifs et utilitaires d'une grande variété. Les plus belles faïences fines de Creil étaient autrefois mises à l'honneur, lors des expositions universelles et ornaient les tables des grandes demeures bourgeoises. Elles sont aujourd'hui exposées par centaines à la Maison de la Faïence.

Cette collection de faïences fines s'est considérablement enrichie ces dernières années en accord avec la politique d'acquisition définie dans le projet scientifique et culturel du musée. Elle compte environ 4 000 céramiques dont plus de 3 000 faïences fines de Creil conservées au sein de la maison de la faïence.

Jean-Claude et Nicole Linol souhaitent donner à la ville de Creil sous la forme d'un mécénat, un ensemble de 66 pièces en faïence fine de Creil et Montereau, de Chantilly et de Wedgwood, estimé à 2 760 € par l'expert Arnold Rousselle. En échange, ils demandent à ce que leurs noms apparaissent sur le cartel des pièces lors de leur exposition.

Monsieur Dominique Vatinel souhaite donner à la ville de Creil sous la forme d'un mécénat 4 assiettes en faïence fine et terre de pipe de Creil et Montereau estimées à 200 € par l'expert Arnold Antiquités. En échange, il demande à ce que son nom apparaisse sur le cartel des pièces lors de leur exposition.

Il vous est proposé d'accepter le don en mécénat :

- de 66 pièces en faïence fine de Creil et Montereau, de Chantilly et de Wedgwood de la part de Jean-Claude et Nicole Linol,
- de 4 assiettes en faïence fine et terre de pipe de Creil et Montereau de la part de Monsieur Dominique Vatinel.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
 Reçu en préfecture le 18/12/2023
 Publié le 18/12/2023
 ID : 060-216001743-20231218-026CM111223-DE

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
 Vu la délibération n°30 du conseil municipal en date du 26 septembre 2011 portant sur le mécénat,
 Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 8 novembre 2023,
 Considérant que la Direction Générale des Finances Publiques a habilité la ville de Creil à recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux pour le musée Gallé-Juillet, en tant que musée de France, par un courrier en date du 16 avril 2012,
 Considérant que ces dons embellissent les collections du Musée de la Faïence,
 Entendu le rapport de présentation,

Vote

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

Décide :

Article 1^{er} : d'accepter le don de 66 pièces en faïence fine de Creil et Montereau, de Chantilly et de Wedgwood d'une valeur de 2 760 € de la part de Jean-Claude et Nicole Linol, et de leur remettre le reçu fiscal correspondant.

Article 2 : de mentionner le don de Jean-Claude et Nicole Linol sur le cartel d'exposition des pièces.

Article 3 : d'accepter le don de 4 assiettes en faïence fine et terre de pipe de Creil et Montereau d'une valeur de 200 € de la part de Monsieur Dominique Vatinel, et de lui remettre le reçu fiscal correspondant.

Article 4 : de mentionner le don de Dominique Vatinel sur le cartel d'exposition des pièces.

CREIL, le **18 DEC. 2023**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site de la Ville le **19 décembre 2023**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr